



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance :	28/07/2020
date de convocation :	24/07/2020

n° de délibération :	DE2020 - 37
----------------------	-------------

nombre de conseillers en exercice :	11
présents :	10
suffrages exprimés :	9 (pour-6, contre-3)
abstention :	2

objet de la délibération :
<b>Budget Eau-Assainissement : tarifs 2021 eau potable, assainissement collectif, raccordement, SPANC</b>

Le vingt-huit juillet deux mille vingt, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain		excusé, pouvoir à MOURGUES Christine	
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOU Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

En matière d'eau et d'assainissement, la compétence étant communale, Madame le Maire propose de revoir les tarifs, applicables sur le territoire à l'exception du Causse de Sauveterre relevant du SIAEP du Causse de Sauveterre, et relatifs aux :

- termes fixes et à la consommation eau potable ;
- raccordements ;
- redevances du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient à la collectivité de fixer les redevances des services publics locaux, les tarifs de raccordement et la grille tarifaire des interventions : et ce avant le début de la période de consommation.

Il rappelle également les périodes de facturation, à savoir :

- consommation du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai ;
- terme fixes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs suivants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

TERMES FIXES ET CONSOMMATION		HT, en €	TVA, en %
EAU	terme fixe (abonnement annuel)	79.00	5.5
	terme fixe jardin et compteur de chantier (abonnement annuel)	27.00	
	consommation de 0 à 500 m3 (par m3)	1.73	
	consommation de 501 et plus (par m3)	1.23	
ASSAINISSEMENT	terme fixe (abonnement annuel)	58.00	10.0
	consommation (par m3)	0.91	

Envoyé en préfecture le 01/08/2020

Reçu en préfecture le 01/08/2020

Affiché le 01/08/2020



ID : 048-214800567-20200728-DE2020\_37-DE

RACCORDEMENT (forfaits)		HT, en €	TVA, en %
EAU et ASSAINISSEMENT	complet avec frais d'accès au réseau (moins de 10 mètres)	1 485.00	20.0
	complet avec frais d'accès au réseau (plus de 10 mètres) et raccordement spécifique	sur devis	
	réduit avec frais d'accès au réseau	835.00	
	simple frais d'accès au réseau avec pose de compteur (parcelle lotie) et remise en service après résiliation	180.00	
EAU	complet avec frais d'accès au réseau (moins de 10 mètres)	1 275.00	
	complet avec frais d'accès au réseau (plus de 10 mètres)	sur devis	
	réduit avec frais d'accès au réseau	537.00	
	simple frais d'accès au réseau avec pose de compteur (parcelle lotie) et remise en service après résiliation	130.00	
	remplacement compteur gelé ou cassé	80.00	
ASSAINISSEMENT	complet avec frais d'accès au réseau (moins de 10 mètres)	1 060.00	
	complet avec frais d'accès au réseau (plus de 10 mètres)	sur devis	
	réduit avec frais d'accès au réseau	386.00	
	simple frais d'accès au réseau avec pose de compteur (parcelle lotie) et remise en service après résiliation	50.00	

SPANC		HT, en €	TVA, en %
CONTRÔLE	bon fonctionnement et d'entretien	120.00	10.0
	conception	100.00	
	bonne exécution des travaux	60.00	
	diagnostic vente immobilière	120.00	

Ces tarifs sont soumis à la TVA.

A ces tarifs s'ajouteront les redevances votées par les agences de l'eau, ou tout autre organisme pouvant s'y substituer.

Pour copie conforme,  
Le Maire

